



En 2012, le secteur du commerce toujours moteur de l'économie guadeloupéenne

Le secteur marchand guadeloupéen reste l'un des premiers contributeurs de la création de richesses dans l'économie régionale. Le montant des richesses créées par ce secteur atteint 2,7 milliards d'euros en 2012. Le secteur du commerce reste dynamique et conserve sa place de leader. Cependant, il a été mis à mal avec l'essoufflement de la consommation des ménages observée en fin d'année.

Secteur clé de l'économie guadeloupéenne, le secteur de la construction vit encore en 2012 une sortie de crise difficile. Le manque de projets structurants de travaux publics se fait toujours ressentir. Aussi, l'économie guadeloupéenne reste fragile. Elle n'a pas pu conforter en 2012 le rattrapage amorcé depuis la crise de 2009.

Millet Christiane

Les richesses produites par le secteur marchand guadeloupéen atteignent un montant de 2,7 milliards d'euros en 2012. Quant aux secteurs marchands martiniquais et guyanais, les richesses qu'ils engendrent s'élèvent respectivement à 2,9 milliards d'euros et 1,1 milliards d'euros.

L'année 2012 ne permet pas à la Guadeloupe de consolider la sortie de crise amorcée en 2011, malgré un premier trimestre très prometteur. Devant la fragilité financière des entreprises, l'activité économique se contracte de nouveau. Le tissu productif guadeloupéen se compose essentiellement de petites entreprises. Cette atomisation existe dans tous les secteurs d'activité à des degrés divers. Cela explique en grande partie la faiblesse de la reprise de l'investissement des entreprises.

1 Le commerce, premier contributeur de richesses

Principaux résultats des entreprises implantées en Guadeloupe en 2012 (en Keuros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2 466	1 359 530	345 622	12,8	89 667
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	561	282 126	68 339	2,5	11 749
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	199	195 869	46 439	1,7	14 601
Construction	4 225	1 095 285	325 289	12,1	105 292
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	10 506	6 979 841	1 130 924	42,0	238 977
Commerce :	6 976	5 894 588	834 718	31,0	183 616
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	1309	2 157 638	292 437	10,9	112 870
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	4867	2 983 650	418 752	15,5	52 273
Transports et entreposage	1 289	777 032	184 580	6,9	41 331
Hébergement et restauration	2 241	308 222	111 625	4,1	14 030
Information et communication	649	365 888	188 179	7,0	130 596
Activités immobilières	1 141	320 243	172 099	6,4	107 481
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	5 301	927 589	476 406	17,7	134 205
Activités de services administratifs et de soutien	2 967	512 904	250 808	9,3	58 938
Autres activités de services	1 859	134 012	55 793	2,1	17 184
Ensemble	26 147	11 182 388	2 694 313	100,0	823 402

Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

Le secteur du commerce maintient sa pôle position

La valeur ajoutée dégagée par le secteur du commerce (hors automobile et motocycles) s'élève à plus de 800 millions d'euros pour l'année 2012, ce qui permet à ce secteur de garder la place de leader.

Au cours de l'année 2012, la consommation des ménages montre des signes de faiblesse, ce qui se traduit par un léger recul du poids des richesses produites par ce secteur sur l'ensemble des richesses produites par rapport à l'année précédente. Le recul de la consommation des ménages impacte principalement le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) dont la valeur ajoutée baisse, et qui n'a pu être compensée par la légère hausse constatée pour le commerce de gros (hors automobile et motocycles).

Si le secteur du commerce montre des signes d'essoufflement, le secteur d'activité des services aux entreprises continue son expansion, commencée dès le début des années 2000. Les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien sont les plus dynamiques. En 2012, le montant des richesses créées par ce secteur s'élève à plus de 440 millions d'euros. Les activités des services de sécurité et d'interim participent fortement à cette production de richesses. Cette montée en puissance des services aux entreprises traduit la poursuite de l'évolution de l'économie guadeloupéenne vers le tertiaire.

L'industrie guadeloupéenne, de par son insularité, son éloignement géographique et l'étroitesse de son marché potentiel est peu présente dans le tissu économique régionale. En effet, la part des richesses produites représente 13 % des richesses totales. L'industrie agroalimentaire, notamment à travers la filière du rhum et du sucre, contribue fortement à la création des richesses du secteur industriel.

L'industrie des biens intermédiaires, principalement la métallurgie et l'industrie des biens d'équipement, a pour principal débouché le secteur de la construction ; la santé de ce secteur impacte en partie celle de l'industrie des biens intermédiaires.

En 2012, le secteur de la construction dégage plus de 325 millions d'euros de valeur ajoutée. La consommation de ciment augmente fortement, sans atteindre toutefois le niveau d'avant la crise de 2009.

La production financée de logements sociaux locatifs reste encore faible, malgré

un nouveau dispositif de défiscalisation du logement social. Le dynamisme de l'investissement immobilier des ménages permet une hausse des permis de construire délivrés en 2012. La branche des travaux publics manque encore cette année de projets structurants et le secteur reste dépendant de la commande publique.

Le taux de valeur ajoutée dépend des besoins en consommations intermédiaires des secteurs d'activité

En 2012, les consommations intermédiaires, y compris les achats de marchandises, du service marchand guadeloupéen représentent plus de 70 % du chiffre d'affaires des entreprises, niveau comparable à celui de la Martinique et de la Guyane.

Des disparités sectorielles très fortes sont observées. En effet, tous les secteurs d'activités ne nécessitent pas les mêmes besoins de produits intermédiaires dans le processus de production. Par exemple, les activités de services, peu consommatrice de produits intermédiaires, affichent des taux de valeurs ajoutées allant au-delà de 45 %.

En revanche, le secteur de l'industrie, grand consommateur de consommations intermédiaires, affiche un taux de valeur ajoutée de 25 %.

Le secteur du commerce génère avec 13 % le taux de valeur ajoutée le plus bas. Il faut noter que c'est le secteur d'activité où les achats pour reventes de marchandises pèsent le plus. En effet, ces derniers représentent près des trois quarts du chiffre d'affaires du secteur.

Le champ étudié : les secteurs principalement marchands

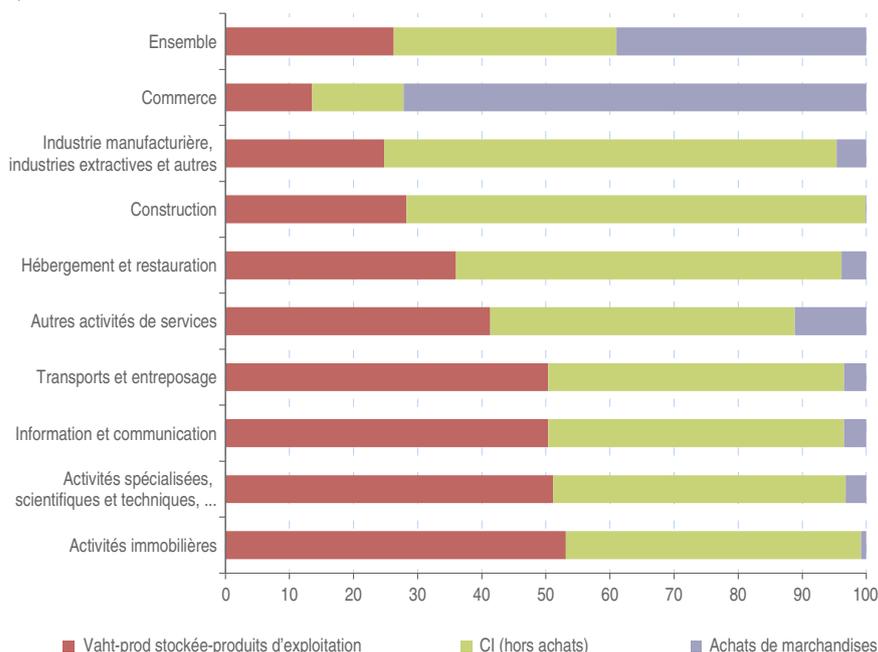
Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises des secteurs économiques principalement marchands, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel), des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale).

Pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi, les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude : le champ étudié est celui des secteurs économiques principalement marchands.

2 Les secteurs grands utilisateurs de consommation intermédiaire affichent des taux de valeur ajoutée faibles

Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises implantées en Guadeloupe selon les secteurs d'activité en 2012 (en %)



Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

Le taux de marge global enregistré par les entreprises guadeloupéennes s'élève à près de 35 % en 2012

Le taux de marge (*cf. définitions*) des entreprises varie selon le secteur d'activité. En effet, les taux de marges des secteurs d'activité tels que les activités immobilières, les activités d'information et de communication font partie des taux les plus élevés, largement au-dessus du taux de marge moyen. À l'opposé, les taux de marge des secteurs de l'industrie et du commerce sont bien en deçà du taux moyen.

Il faut être prudent sur la comparaison des taux de marges entre secteurs d'activité car le recours à l'emploi et au capital est spécifique à chaque secteur. De plus, les taux de marge peuvent être sensibles à des effets conjoncturels. Cela explique en partie, qu'au sein d'un même secteur d'activité, des taux de marges très différents selon les sous-secteurs puissent coexister. Ainsi, le taux de marge du sous-secteur des télécommunications est plus de cinq fois plus élevé que celui du sous-secteur de l'édition.

Cependant, le taux de marge est généralement élevé dans les secteurs où la productivité apparente du capital est faible, et réciproquement. Le taux de marge élevé de l'industrie indique avant tout que le secteur concerné emploie plus de capital par rapport au travail qu'un secteur où le taux de marge est plus faible, comme la construction, le commerce de détail ou l'hôtellerie-restauration.

Dans les hypermarchés et supermarchés, le taux de marge est relativement faible puisque les quantités écoulées sont importantes. Un haut niveau de ventes autorise un taux de marge réduit : celui-ci peut attirer le consommateur, la marge globale étant préservée par l'effet quantité. Le commerce de gros a recours à une mobilisation capitaliste plus élevée (engins de manutentions, de déchargements, etc.) ce qui se traduit par un taux de marge plus élevé.

De même pour les secteurs des activités immobilières et de l'information et de communication : ils se caractérisent par des niveaux d'investissement élevés (biens immobiliers, équipement en réseaux à haut et très haut débit fixes ou mobiles pour les opérateurs téléphoniques, etc.), d'où des taux de marges élevés.

3 Taux de marge élevé dans les secteurs où la productivité apparente est faible

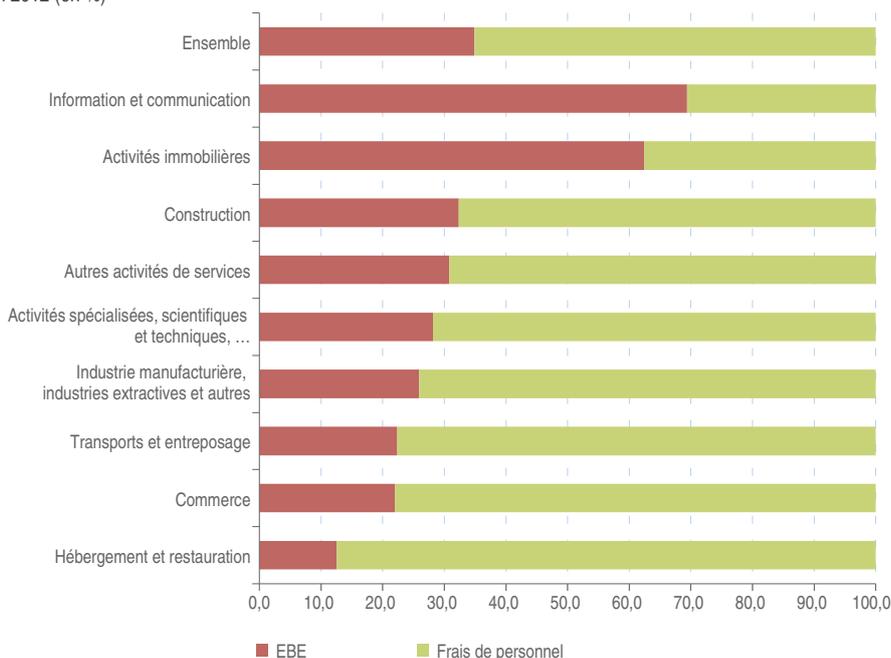
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Guadeloupe par secteur d'activité en 2012 bis (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/VACF	Part des frais de personnel FP/VACF
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	25,4	25,9	74,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	24,2	17,2	82,8
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	23,7	31,4	68,6
Construction	29,7	32,4	67,6
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,2	21,1	78,9
Commerce :	14,2	22,0	78,0
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	13,6	38,6	61,4
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	14,0	12,5	87,5
Transports et entreposage	23,8	22,4	77,6
Hébergement et restauration	36,2	12,6	87,4
Information et communication	51,4	69,4	30,6
Activités immobilières	53,7	62,5	37,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	51,4	28,2	71,8
Activités de services administratifs et de soutien	48,9	23,5	76,5
Autres activités de services	41,6	30,8	69,2
Ensemble	25,9	34,9	65,1

Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

4 L'EBE représente près de 70 % de la VA dans le secteur de l'information et de la communication

Répartition de la valeur ajoutée des entreprises implantées en Guadeloupe selon le coût des facteurs de production en 2012 (en %)



Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

La rémunération du travail représente 65 % de la valeur ajoutée guadeloupéenne

La valeur ajoutée mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. La répartition de la valeur ajoutée s'opère entre les différents facteurs de production, c'est-à-dire les rémunérations salariales (rémunération du travail) et l'excédent brut d'exploitation, (rémunération du capital). Le partage de la valeur ajoutée a donc des implications à la fois économiques et sociales.

Le partage 65/35 observé en Guadeloupe masque une grande variabilité intersectorielle. En effet, certains secteurs consacrent plus de 70 % de leur valeur ajoutée aux salaires alors que d'autres deux fois moins (*figure 4*). Cette disparité a plusieurs explications économiques comme l'intensité capitaliste sectorielle, la taille des entreprises composant le secteur, l'âge de ces entreprises. Les entreprises venant de se créer vont dégager peu de profits et leur production sert essentiellement à rémunérer les personnels. ■

Définitions

Comprendre les soldes comptables :

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties :

- les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ;
- l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital »

L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée :

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal.

Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale.

Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de marge :

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les microentreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les microentreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Source

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux.

Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)).

Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant.

Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Service territorial de Basse-Terre

Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :

Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :

Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :

Maud Tantin-Marchecler

Mise en page :

DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2416-8106

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Brion P., « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », Courrier des statistiques n° 130, mai 2011.
- Benhaddouche A., « En 2012, le secteur industriel continue d'exercer un effet favorable sur l'économie martiniquaise », Insee Analyses Martinique n° 15, décembre 2016.
- Benhaddouche A., « En 2012, le BTP continue d'exercer un effet très favorable sur l'économie guyanaise », Insee Analyses Guyane n° 19, décembre 2016.



Insee
Mesurer pour comprendre